



Années 2018 2019

Option Musique en 2nde et en 1^{ère}

L'option Musique (en seconde et en première) consiste à faire un pont entre les cours de musique du collège et l'option musique du bac.

L'année de Seconde est divisée en 3 grandes parties et celle de Première en 2 (dont 1 **oral type bac/passage instrumental**). Nous nous entraînons d'ailleurs toute l'année en continuant à chanter et tous les élèves passent régulièrement avec leurs instruments, quelques fois même en formant des groupes... Des sorties et des concerts sont prévus tout au long de l'année.

Voici les grandes thématiques de l'année :

Année de Seconde	Puis année de Première
<u>3 Thématiques :</u> - Les rapports de la musique au texte - Les rapports de la musique à la société - Les rapports de la musique à l'image	<u>2 Thématiques :</u> - Œuvre musicale : continuités et ruptures, héritages et perspectives - Œuvre musicale et récit

Les deux années de Seconde et de Première serviront à préparer l'épreuve facultative de Terminale. Des entraînements oraux seront prévus à cet effet.

Afin de vous donner une idée de ce qui vous attend pour le bac :

ÉPREUVE ORALE DU BAC :

1^{ère} partie : sur 13 points

Durant toute l'année de terminale, nous étudierons les **2 œuvres** au programme. L'épreuve finale consiste en une comparaison entre une des 2 œuvres étudiées et une œuvre inconnue que le jury lui proposera. La consigne sera : **exposez les ressemblances et les différences entre les 2 œuvres.**

Il ne s'agit absolument pas de faire un commentaire linéaire qui exposerait tout d'abord les composantes de la 1^{ère} œuvre puis celles de la 2^{ème}. Il s'agira bien de faire un **COMMENTAIRE COMPARÉ** construit (intro, commentaire comparé, conclusion) et **riche en vocabulaire musical.**

2^{ème} partie : sur 7 points

Celle-ci consiste en l'exécution d'un morceau instrumental et/ou vocal d'**environ 3 min.** Vous avez un **grand choix dans le répertoire** : musiques de films, musique classique, musique de jeux, chansons de variété française ou anglaise, chant lyrique... Tous les instruments sont permis (guitare, basse, batterie, saxophone, flûte, trombone, piano...) et même la voix ! Vous pourrez même passer avec votre groupe de musique le jour du bac.

Le **coût de l'année**, pour une trentaine de séance d'une heure, **s'élèvera à 280 euros.** Le règlement sera prélevé sur la facture de l'établissement. L'année de terminale est prise en charge par l'établissement.

En espérant vous compter nombreux à la rentrée, **merci de remplir le coupon ci-dessous à me rendre dans la 1^{ère} semaine de cours de septembre 2018.**

Je reste à votre disposition si vous avez des questions.

Bonne fin d'année à tous et à toutes.

M^{me} Villalobos, professeur de musique

Je soussigné, M et/ou M^{me}, parent(s) de qui entre en classe de seconde première désire(nt) préinscrire mon enfant pour l'atelier musique.

Instrument : Nombre d'années de pratique :

et/ou Chant : oui non (entourez la mention utile) **Signature**